



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales

Bonneuil sur marne, le 13 juillet 2011

Département Télécommunications
Division DAER

À

Société MERCURA
8, route de l'Espace
44690 LA HAYE FOUASSIERE

Nos réf. : DT/TL/TLA 2011/0130
Vos réf. : Feu bleu GYROLED M Led 200-BBF
Affaire suivie par : Gilles RAVEL
Gilles.Ravel@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 45 13 53.44 - Fax : 01 45 13 53 49
Courriel : cetmef@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Agrément Feu bleu MERCURA
PJ :

Monsieur,

A l'issue des mesures de compatibilité électro-magnétiques, réalisées sur le feu bleu commercialisé par votre société et portant la référence TB2E2 001 0033 GYROLED M Led 200-BBF en version hampe et XL avec ferrite intégrée réf. : 472-701-703 (WURTH) , J'ai le plaisir de vous informer que le CETMEF a donné un agrément sous le numéro

RTN2000/CEM 2011-001

Cet agrément garantit la compatibilité de votre produit avec les normes CEM en vigueur et le non brouillage des terminaux de radiocommunications du réseau RTN 2000 des Directions Inter-départementales des routes, fonctionnant dans la bande de fréquences 35 à 41 MHz.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef de la division pour l'exploitation des Réseaux

A. CONANGLE

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Tél. : 01 45 13 53 00 - fax : 01 45 13 53 49

151 quai du Rancy - BP 12

94381 Bonneuil sur Marne cedex